

LA CHARTE À L'ŒUVRE

Beverley McLachlin a vu changer bien des choses après sa nomination à la Cour suprême du Canada en 1989. Elle a été juge en chef de la Cour de 2000 à 2017.



Comment avez-vous vécu les premières décisions prises en vertu de la Charte?

Quand les premières causes nous ont été soumises, la Cour suprême avait affirmé clairement que les droits et les libertés devaient être interprétés librement. Il est devenu évident que la Cour allait adopter une approche très progressive au sujet de la Charte.

Comment les juges de la Cour suprême ont-ils pris leurs décisions au sujet des causes relatives à la Charte?

Le plus important, c'était la preuve — les éléments soumis par les parties en cause et les décisions du tribunal inférieur. Mais chaque juge contribue selon sa propre expérience de vie et son point de vue personnel. C'est une des raisons pour lesquelles je trouve important que nous ayons une équipe diversifiée — avec des femmes, et aussi des gens de différentes origines — parce que les juges auront alors des expériences de vie et des points de vue différents.

Qu'est-ce qui fait de la Charte une mesure propre au Canada?

Le fait que nous ayons adopté ce document comme démocratie est très particulier. J'en suis encore très fière. Nous avons eu beaucoup d'audace. La façon de faire, au Canada, c'est généralement de

nous énerver et de nous fâcher, mais de finir par nous entendre pour résoudre nos conflits le mieux possible. Nous allons de l'avant. Nous avons une façon pacifique de régler nos problèmes. Le Parlement lui-même doit respecter la Constitution, qui inclut la Charte. Donc, s'il adopte une loi qui nuit à un groupe en particulier ou qui en exclut un qui aurait normalement dû être inclus, il doit justifier sa décision en vertu de la Charte.

Est-ce qu'il y a des choses que les gens ne comprennent pas au sujet de la Charte?

La Charte garantit nos droits et libertés, bien sûr, mais elle permet aussi au gouvernement de les limiter. Donc, cela ne veut pas dire que nous avons la liberté absolue de faire tout ce que nous voulons. Nous devons nous limiter un peu pour ne pas faire de tort aux autres. C'est ce que les gens ne comprennent pas toujours. Nous sommes tous ensemble dans une même société.

Qu'est-ce que les enfants devraient savoir au sujet de la Charte?

C'est qu'elle garantit leurs droits et libertés, mais qu'elle établit aussi un équilibre entre ces libertés et les intérêts des autres pour le bien commun. Et que nous avons de la chance de l'avoir!